

ALSH La Terrasse



FICHE D'INSCRIPTION MERCREDIS - 2ème période - ANNEE 2023

Les inscriptions/annulations/modifications doivent être effectuées :
AUPRES DE L'ASSISTANTE (également dans le cadre d'un enfant inscrit sur liste d'attente)
Au plus tard le mercredi à 17h pour le mercredi de la semaine suivante.

Attention, 1 seule modification/annulation, par mois sera possible (un ou plusieurs mercredis)

Pour toute demande d'inscription, il est obligatoire de joindre cette fiche.

En cas d'absence, le secrétariat doit réceptionner le certificat médical dans un délai de 3 jours suivant le 1er jour d'absence.

Toute journée entamée est due, même en cas de présentation d'un certificat médical.

Je soussigné(e)

représentant légalement le/les enfant(s).....

Adresse mail

souhaite inscrire le/les enfant(s) ci-dessus aux dates suivantes :

SEPTEMBRE			
	Journée	Matin avec repas	Après-midi sans repas
06/09			
13/09			
20/09			
27/09			

OCTOBRE			
	Journée	Matin avec repas	Après-midi sans repas
04/10			
11/10			
18/10			

NOVEMBRE			
	Journée	Matin avec repas	Après-midi sans repas
08/11			
15/11			
22/11			
29/11			

DECEMBRE			
	Journée	Matin avec repas	Après-midi sans repas
06/12			
13/12			
20/12			

A

Le

Merci de garder une copie de cette fiche d'inscription

Signature du représentant légal

